

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 15 novembre (15/11/2018)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 09 novembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,** Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGÉ, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Maïté GARRIGUES (représentée par Madame Muriel VALETTE), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Christine HEMERY), **Adjoints,** M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Sabine AUGÉ), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Jean-Luc GARRIGUES (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux.**

ETAIT EXCUSE :

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal.**

Madame GASC est nommée secrétaire de séance.

20 – 15 novembre 2018

20. Demande de subvention concernant la mise en œuvre du label Ville d'Art et d'Histoire 2019

Rapporteur : Madame AUGÉ.

Considérant la signature de la convention Ville d'art et d'histoire entre l'Etat et la Ville de Moissac le 15 mars 2012.

Considérant que la Ville s'engage depuis à mettre en œuvre et faire vivre ce label en sensibilisant les habitants et les professionnels à leur environnement urbain, architectural et paysager, en participant aux grandes manifestations nationales et en proposant au public touristique une offre de qualité.

Considérant que conscient de cet enjeu, la Ville de Moissac propose une programmation patrimoniale semestrielle, les « Rendez-vous Moissac » qui vise autant à sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural, urbain et paysager qu'à offrir au public touristique une médiation de qualité animée par des guides conférenciers.

Considérant que la Ville s'engage également à promouvoir le label à travers divers outils de communication dans le respect de la charte graphique Ville et pays d'art et d'histoire.

Considérant la volonté de la commune de Moissac de respecter ses engagements en termes de valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

DECIDE de solliciter l'Etat (Ministère de la Culture – DRAC Occitanie) afin d'aider au financement des actions de valorisation du patrimoine.

SOLLICITE une subvention d'un montant de 7 500 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires pour l'obtention des subventions.

Pour copie conforme

Moissac le 16 novembre 2018

Le Maire



Jean-Michel HENRYOT